

Clavier - Opération de Développement Rural

Havelange, le 23 septembre 2022

## Compte-rendu de la réunion du 22 septembre 2022

---

### Présents :

**Pour la CLDR :** Dany Cornet, Annie Luymoeyen, Gérard Laval, Jean-Pierre Abeels, Serge Capier, Jean Chapelle, Louis Collinge, Jean-François Couchard, Alain Daumerie, Romain Delhez, Robert Deprez, Agnes Lange, David Lince, Laurence Matriche, Francine Remacle-Poncin

**Pour le Collège :** Philippe Dubois, Alain Huppe et Damien Wathelet

**Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :** Katty De Groote et Florence Loubris

**Excusés :** Marc Olivier, Van Holsaet Ludivine, Emil Galetic, Isabelle Garroy, Liliane Gérard, Thierry Jauniaux, Pierre Nicolai, Théodora Pierantonio

**Absents :** Christian Giet, Emilie Pirnay, Marie-Laure George, Anne-Marie Botte, Audrey Degive, Jacqueline Lamer, Coralie Merland, Jérôme Remacle, Jean Wathelet

**Démission :** *Philippe Henrotay*

---

### BUDGET PARTICIPATIF – Analyse de la recevabilité des projets

#### **Objectif:**

Analyser la **recevabilité** des 7 projets proposés dans le cadre du budget participatif de Clavier sur base des 11 critères mentionnés dans la grille d'évaluation. Il ne s'agit donc pas de juger le projet « j'aime ou je n'aime pas ».

#### **Cadre :**

1. La CLDR en tant que comité de sélection se doit d'être objective, respectueuse et bienveillante envers les différents projets proposés.
2. Afin d'éviter tous quiproquos, les membres se mettent d'accord sur un langage commun concernant certains critères de la grille d'évaluation. A savoir, on entend par :

- ⇒ **Intérêt général** = Pour tous (jeune, aîné, PMR, ...); Pas d'injustice sociale ; Pas de dégradation d'un patrimoine
- ⇒ **Caractère durable** = Ecologique ; Economique ; Pérenne dans le temps
- ⇒ **Budget réaliste** = 1 projet ne peut revenir chaque année pour bénéficier d'ajout

### **Méthode :**

Chaque projet est analysé sur base de la grille.

Remarque générale : selon les membres, le cheminement pour accéder aux projets sur la plateforme n'est pas assez claire et facile.

### **Analyse des 7 projets :**

#### **1. Entrées de village d'Ochain**

Le projet est jugé **recevable sous réserve de certaines précisions**

A demander au porteur :

- Si les pots de fleurs seront en matériaux recyclés et donc recyclables ;
- Un seul budget clair et précis (inférieur à 10 000 €) ;
- Si l'ASBL peut mettre un complément en cas de budget trop élevé

A vérifier au niveau de la commune :

- Vérifier si la localisation est « ok » au niveau de la sécurité routière (notamment sur la route régionale) + Demander des précisions sur l'emprise au sol afin d'être bien en terrain communal
- La durabilité du projet dépendra de la nature des plantations ; il faut qu'elles soient vivaces et non annuelles  
NB : La FRW transmettra la liste des arbres et plantations d'essence régionale au porteur.

#### **2. Les jardins d'abondances**

Le projet est jugé **recevable sous réserve de la localisation précise du projet – être sur terrain public**

A demander au porteur :

- Demander un plan de la localisation exacte du projet

A vérifier au niveau de la commune :

- La propriété du terrain

### **3. Il était une fois... Pailhe**

**Le projet est jugé recevable**

A vérifier au niveau de la commune :

- L'emprise au sol des panneaux, bancs et tables de pique-nique

### **4. Vert ! J'espère**

**Le projet est jugé recevable**

### **5. Ocquier : aménagement d'un espace villageois**

**Le projet est jugé recevable**

### **6. Rosiers Ocquier**

**Le projet est jugé non recevable**

Commentaire:

- Le dossier est manquant malgré un rappel au porteur

### **7. Théâtre de verdure**

**Le projet est jugé recevable**

⇒ **7 projets / 6 sont recevables !**

⇒ **Pour le prochain comité de sélection, les porteurs auront précisé ce qu'ils attendent de l'accompagnement communale pour la réalisation de leur projet**

### **Quelles suites ?**

1. La FRW envoie un mail aux porteurs de projet pour demander les compléments d'informations ; Ceux-ci devront être remis pour le 03 octobre.
2. Les projets recevables seront mis sur la plateforme à partir du 7 octobre pour permettre aux citoyens de voter.
3. Pour permettre aux porteurs d'apporter leurs compléments d'informations, la période de votes citoyens sera du **7/10 au 21/11**.

### **Comment le citoyen peut voter ?**

Les votes peuvent se faire via la plateforme participative ou via un formulaire papier qui sera disponible à l'administration communale.

Le citoyen peut voter pour plusieurs projets. Il dispose d'une enveloppe de 20.000€ pour faire ses choix.

#### **Conditions :**

- 1 personne = 1 vote
- Pour voter sur la plateforme, il faut mentionner son nom et prénom (visibles uniquement par la FRW)

Chaque porteur de projet est amené à faire SA propre promotion de son projet.

La commune informera le lancement des votes via la page Facebook et le prochain Clavier Agenda.

### **PROJET CŒUR DE VILLAGE**

Grâce au travail effectué par le GT cœur de village en collaboration avec la FRW, la commune a pu répondre à l'appel à projet qui se clôturait le 15 septembre 2022.

Un architecte a été désigné pour mettre en musique les propositions faites par le groupe de travail et par les habitants d'Ocquier. Si la commune est retenue, elle pourra alors passer du stade d'avant-projet au stade de projet.

#### **Questions**

- Si le projet est retenu, comment s'articulera le projet avec celui de l'épuration ?

La commune travaille avec la SPGE et l'AIDE afin qu'ils sensibilisent le SPW à l'importance de la priorité de ce projet.

Ci-dessous, l'esquisse proposée :



- La verdurisation des cimetières (ensemencer les allées actuellement en gravier afin d'avoir des cimetières verts pouvant accueillir de la biodiversité)
- La semaine de l'Arbre 2023

La commune a été retenue et recevra le subside dans le courant de l'année.

## **2. Groupe de travail «sentiers – liaisons douces »**

**Pour rappel, les objectifs du Groupe de Travail sentiers sont:**

- Identifier, pour chaque village, les tronçons utilitaires et les liaisons douces à réhabiliter
- Prioriser les liaisons
- Travailler, en parallèle, sur les petits et gros aménagements
- Réviser l'Atlas des chemins vicinaux (Fiche Projets I.14 du PCDR)

Le groupe s'est réuni le 14 juin pour travailler sur les villages d'Ocquier, Atrin, Amas, Terwagne et Bois-Borsu.

**Les membres ont** identifié les liaisons douces et utilitaires (potentielles et existantes) des villages et se sont répartis les fiches descriptives à compléter.

La prochaine réunion traitera des villages de Pailhe, Saint-Fontaine et Les Avins.

Vu que le groupe dispose de la méthode et du modèle de fiche, il est proposé au GT de se réunir de manière autonome avec l'appui de Xavier.

→ La FRW voit avec Xavier pour fixer une date

## **3. Divers**

La CLDR se demande pourquoi les communes de Modave et Clavier ont été évincées du projet de Parc Naturel Régional du Condroz.

La commune avait pourtant déposé une délibération de Collège explicitant leur intérêt de se joindre à ce projet de Parc Naturel.

Les membres souhaiteraient que la commune de Clavier puisse intégrer ce projet de Parc Naturel qui ferait sens grâce à la nature de leur sol et la construction paysagère de la commune.

La FRW se renseigne du côté des GAL.

➔ Après renseignements, le projet du Parc Naturel « Cœur de Condroz » est à l'analyse chez la Ministre Tellier

**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !**

---

*Florence Loubris (FRW) : [f.loubris@frw.be](mailto:f.loubris@frw.be)*

*Katty De Grootte (FRW) : [k.degrootte@frw.be](mailto:k.degrootte@frw.be)*

*Béatrice Franck (Commune) : [beatrice.franck@clavier.be](mailto:beatrice.franck@clavier.be)*